

NOS REVENDECATIONS

Comment transformer un bilan globalement négatif en propositions de transformations positives pour les personnels ?

Le Sgen-CFDT veut peser auprès du MEN pour obtenir l'application à l'ensemble du corps des avancées obtenues dans chacune des deux spécialités.

Pour le 1^{er} degré:

- » Des moyens de remplacement comme cela se pratique dans le 2nd degré : il y a plus de 900 postes de titulaires vacants dans chaque spécialité
- » Des postes de référents pour faire l'interface entre la DSDEN et le rectorat.
- » Des formulations de voeux 1er degré compatible avec les règles du mouvement.
- » Des indemnités REP pour toute intervention en école REP comme pour le 2nd degré.



NOS REVENDECATIONS

Pour le 2nd degré : pas d'EDCO sans CIO !

- » Un renforcement du rôle des CIO comme services de l'EN.
- » Une valorisation du conseil en orientation par une appellation claire pour les usagers et les partenaires.
- » Des indemnités de fonctions alignées sur le 1^{er} degré.
- » Une spécificité reconnue auprès des équipes en établissement scolaire et des acteurs du SPRO.
- » Un positionnement professionnel valorisé à l'interface de l'école facilitant les allers retour en formation initiale.
- » Une reconnaissance de l'expertise des DCIO dans le pilotage de dispositifs et dans le travail de partenariat dans et hors EN.

Pour construire une culture commune :

- » Des formations continues communes.
- » Des échanges de pratiques par des rencontres entre Psy-EN du même secteur.
- » Des moyens matériels respectueux des usagers et des personnels.
- » Des passerelles permettant la mobilité au sein du corps.
- » L'accès aux fonctions de DCIO pour l'ensemble du corps.



FÉDÉRATION SGEN-CFDT



**CORPS UNIQUE
DES PSY-EN**
LES PROMESSES NE SONT
PAS TENUES !

NOS CONSTATS

Le Sgen-CFDT a critiqué la mise en œuvre précipitée du corps unique des Psy-EN : trop de questions concrètes non traitées et trop de conséquences non anticipées, dont au final les personnels ont fait les frais.

Pour les EDA

- » Un mouvement intra désorganisé avec des règles importées du 2nd degré mais inappropriées au 1^{er} degré
- » Des indemnités REP non attribuées dès que l'ensemble du secteur n'est pas entièrement en REP
- » Des personnels de remplacement non recrutés

Pour les EDCO

- » Une remise en cause de leurs missions de conseil en orientation au motif que le changement de nom induit un changement de positionnement professionnel
- » Une remise en cause des CIO au prétexte d'un nombre de consultants en diminution. Projet gouvernemental de fermetures de CIO avec un seul CIO par département.
- » Une remise en cause de leur affectation en CIO avec le projet ministériel de les affecter en EPLE « pour être au plus près des élèves et des équipes ».

NOS CONSTATS

- » Pas d'évolution de l'indemnité de fonction pour l'aligner sur celle des EDA, contrairement aux engagements du ministère.

Pour les DCIO

- » Pas de reconnaissance spécifique des missions de direction de CIO suite à la disparition du grade de DCIO.
- » Pas de reconnaissance des fonctions de DCIO en SAIO pour l'accès à la classe exceptionnelle
- » Baisse de l'Indemnité de Charge Administrative qui avait été revalorisée dans un premier temps par le MEN
- » Nouveau mouvement sur postes spécifiques géré par l'inspection générale et non plus au barème.

Pour l'ensemble des collègues :

- » Pas de créations de postes contrairement aux engagements ministériels : - 20% de postes au concours 2018 après une faible augmentation en 2017
- » Des modalités de formation très difficiles notamment en raison de stages non autorisés hors de l'académie de l'ESPE



ADHÉREZ
AU SGEN-CFDT

À PROPOS DE VOUS

Nom

Prénom

Date de naissance / /
JOUR MOIS ANNÉE

COORDONNÉES

Adresse postale

Complément d'adresse

Code Postal

Ville

Email

Téléphone portable

Téléphone autre

SITUATION

RNE Établissement

Établissement Supérieur/Recherche

Discipline

Corps

Échelon Rémunération mensuelle nette

Rattachement

- Éducation nationale
- Agriculture
- Jeunesse & Sport
- Ens. Sup. & Recherche

Statut

- Titulaire
- Non titulaire
- Stagiaire

Demande à renvoyer à :

Fédération Sgen-CFDT
47-49 avenue Simon Bolivar
75950 Paris cedex 19